

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 11-456-1934 promulguant dans la colonie la loi du 29 juin 1934 relative à la protection des produits laitiers.

n° 11-456-1934

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
22 novembre 1934

Numéro JO  
n° 456 du 30/11/1934

Date du numéro  
30 novembre 1934

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu la loi du 29 juin 1934, relative à la protection des produits laitiers, inséré au Journal officiel de la République française du 1er juillet 1934

**Vu** la circulaire ministérielle n° 2100 du 29 septembre 1934 ;

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er, — Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 29 juin 1934 susvisée, relative à la protection des produits laitiers. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**M. DE COPPET.**